EXERCICE 1960

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 18 MAI 1961

BANQUE

DE

PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 120.012.000 NOUVEAUX FRANCS

Registre du Commerce : Seine N° 54-B-5515 — L. B. F. N° 24

SIÈGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN, PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 18 MAI 1961

Allocution du Président,

Rapport du Conseil d'Administration,

Rapports des Commissaires,

Comptes de l'Exercice 1960,

Résolutions de l'Assemblée,

Inventaire des valeurs mobilières détenues en Portefeuille le 31 décembre 1960.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 18 MAI 1961

ALLOCUTION

prononcée

par M. le Gouverneur Emmanuel MONICK, Président.

Messieurs,

Le rapport que vous venez d'entendre vous a informés de la création à New-York, dans la deuxième moitié de l'année dernière, de Paribas Corporation. Cet événement marquera certainement une date dans l'histoire de notre Maison.

Entre les États-Unis — qui restent de très loin la première puissance économique et financière du monde — et l'Europe, dont le développement s'accélère par la conscience qu'elle prend de son unité, les relations s'établissent maintenant sur une base de réciprocité.

Dans le domaine industriel, dans le domaine financier, dans le domaine monétaire, les intérêts s'interpénètrent, la coopération

s'instaure. Notre filiale américaine vient ainsi à son heure pour contribuer à la naissance d'une véritable économie atlantique.

Depuis sa fondation, la Banque de Paris et des Pays-Bas s'est toujours consacrée aux taches conjointes du développement de l'économie française et de son expansion à l'étranger. En ouvrant Paribas Corporation elle reste fidèle à sa vocation.

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des conditions dans lesquelles se sont déroulées les opérations de votre Société pendant l'exercice écoulé et de soumettre à votre approbation le bilan arrêté au 31 décembre dernier.

* * *

L'événement qui a marqué le plus fortement l'évolution financière du monde libre en 1960 a été certainement la brusque poussée des cours de l'or intervenue le 20 octobre sur le marché libre de Londres. L'or, qui s'était tenu jusqu'à ce jour à un niveau voisin de sa parité de $ 35 l'once, est monté en quelques heures à plus de $ 40.

On a pu craindre alors que cette tension soudaine n'altérât la confiance dans le régime monétaire en vigueur entre les pays du monde occidental. Sous ce régime, les différentes monnaies sont transférables en dollars des États-Unis et le dollar convertible lui-même en or, entre les Instituts d'émission, à la parité fixe de $ 35 l'once.

Si, après l'alerte d'octobre, la situation put être rapidement rétablie, il n'en est pas moins apparu indispensable de rechercher l'origine des difficultés surmontées, afin de prévenir le retour de celles-ci par une meilleure organisation des paiements internationaux. Tel est l'objet des consultations actuellement en cours entre les gouvernements et les autorités monétaires responsables.

La cause profonde des événements d'octobre réside, sans aucun doute, dans le déficit persistant de la balance des comptes des États-Unis. Ce déficit avait atteint $ 3,5 milliards en 1958 — dont $ 2,3 milliards avaient été réglés en or — et $ 3,7 milliards en 1959 — dont $ 0,7 milliard avait été payé en or. L'importance du découvert de ces deux années s'expliquait par l'aide économique et les dépenses militaires des États-Unis à l'étranger, conjuguées en 1958 avec un fléchissement des exportations américaines et, en 1959, avec un accroissement des importations. Le solde créditeur de la balance des paiements courants n'avait ainsi couvert qu'une trop faible part des charges auxquelles le gouvernement des États-Unis fait largement face à travers le monde. En 1960, au contraire, par suite d'un fort accroissement des exportations et d'une réduction sensible des importations, l'excédent commercial a été de $ 4,7 milliards, contre $ 0,9 milliard en 1959 et $ 3,3 milliards en 1958. Cependant la balance des comptes a laissé un déficit de $ 3,8 milliards, égal à celui de l'année précédente, et qui a été réglé à raison de $ 1,7 milliard par des sorties d'or.

Il faut rechercher l'explication de ce résultat, en apparence paradoxal, dans le fait que l'amélioration de la balance commerciale a été compensée, dans la deuxième moitié de l'année, par d'importantes sorties de capitaux. Capitaux à long terme, toujours attirés vers l'Europe et aussi vers le Japon par des taux d'expansion économique plus forts qu'aux États-Unis, mais surtout, capitaux à court terme qui, depuis le rétablissement de la libre transférabilité des monnaies européennes, ont retrouvé la mobilité qui est dans leur nature. Après avoir afflué aux États-Unis dans les derniers mois de 1959 à la suite de l'élévation des taux d'intérêts dans ce pays, ils ont massivement reflué dans la deuxième moitié de l'année 1960 de l'Amérique vers l'Europe et particulièrement à destination du Royaume-Uni et de l'Allemagne Fédérale. En effet, le taux des Bons du Trésor U.S. à 3 mois est revenu de 4,6 % en janvier à 2,3 % au deuxième trimestre 1960 et le taux d'escompte des Banques Fédérales de Réserve a été ramené de 4 % à 3 ½ % en juin et à 3 % en août. En sens contraire, en Angleterre, le taux d'escompte, qui avait déjà été porté de 4 % à 5 % en janvier, fut majoré à nouveau d'un point, à 6 %, le 23 juin, cependant qu'en Allemagne le taux d'escompte était élevé de 4 % à 5 % le 30 juin.

Au total, le stock d'or des États-Unis, qui n'avait diminué que de $ 144 millions au cours des six premiers mois de 1960, perdait $ 1.559 millions pendant le second semestre et revenait en décembre à $ 17.804 millions. Ces sorties d'or ne suffisaient pas à régler la totalité du découvert qui se traduisait également par un accroissement, principalement dans les comptes des Banques Centrales auprès des Banques Fédérales de Réserve, des avoirs étrangers à court terme aux États-Unis; ceux-ci, de fin 1959 à fin 1960, sont passés de $ 19.387 millions à $ 21.371 millions, y compris les avoirs des organismes internationaux.

Mais ces tendances opposées sur le marché de l'argent, cause directe de la crise monétaire, étaient elles-mêmes la conséquence d'évolutions divergentes de l'activité économique, en légère récession en Amérique, en forte expansion en Europe.

Aux États-Unis, l'année 1960 avait commencé dans un optimisme unanime. Les retards pris par la production durant les quatre mois de la grève des aciéries, qui s'était terminée seulement le 9 novembre, semblaient garantir une forte reprise, au moins pour la plus grande partie de l'année. Mais au bout de trois mois l'économie s'essouflait. La demande finale ne suivait pas l'accroissement de la production qui se retrouvait essentiellement dans le gonflement des stocks. Or ceux-ci étaient restés, dans leur ensemble, importants, par suite des achats de précaution réalisés au cours des six mois qui avaient précédé la grève. Dès le deuxième trimestre, l'activité cessait de progresser avant de commencer à décliner au cours du deuxième semestre, le recul des derniers mois se trouvant accentué par la réduction des stocks.

L'évolution par trimestre du produit national brut (établi sur une base annuelle et compte tenu des variations saisonnières) retrace ces mouvements. Après s'être élevé de $ 486,4 milliards au quatrième trimestre 1959 à $ 501,3 milliards au premier trimestre 1960 et à $ 505 milliards au deuxième trimestre, il revenait à $ 503,5 milliards pour chacun des deux derniers trimestres.

Les branches les plus atteintes ont été la sidérurgie — dont on attendait cependant, au début de l'année, les meilleurs résultats — l'équipement et les biens durables. Les dépenses de consommation courante n'ont été affectées que tout à fait en fin d'année, en même temps que fléchissaient très légèrement les revenus personnels disponibles ; les services, en revanche, n'ont cessé de progresser.

L'inflexion de la conjoncture américaine au milieu de l'année 1960 a naturellement exercé un effet déprimant sur les marchés commerciaux. Stables ou même en hausse pendant les premiers mois, les cours des principales matières ont ensuite reculé jusqu'à la fin de l'année, ce qui n'a pas été sans créer de sérieuses difficultés aux pays de production primaire.

Mais, pour la première fois depuis la guerre, la récession aux États-Unis n'a pas eu de conséquences graves sur l'économie européenne qui a, au contraire, bénéficié, par suite de la baisse des matières premières, d'une amélioration de ses termes d'échange. Malgré la réduction des exportations vers l'Amérique du Nord qui avaient été, en 1959, un des principaux facteurs d'expansion, les pays de l'Europe occidentale ont réalisé en 1960 de grands progrès, dûs pour une part à l'accroissement des investissements et de la consommation intérieurs, mais aussi au développement du commerce intra-européen, tant au sein du Marché Commun qu'entre Marché Commun et Zone de Libre Échange. L'indice de la production industrielle a enregistré des hausses moyennes de 15 % en Italie, de 14 % en Hollande, de 11 % en Allemagne Fédérale, de 10 % en France, etc...

Cependant, les deux pays qui ont été les principaux destinataires, au cours du second semestre, des capitaux flottants venant des États-Unis, se trouvaient dans des situations bien différentes. Au Royaume-Uni, ces capitaux n'ont fait que masquer le déficit des finances extérieures ; en Allemagne, ils ont ajouté leur poids à un solde déjà largement excédentaire.

L'Angleterre, en effet, a rencontré une fois de plus en 1960 la difficulté de concilier une forte expansion de l'économie intérieure avec l'équilibre de ses comptes extérieurs nécessaire à la bonne tenue de sa monnaie. Le produit national brut, calculé aux prix de 1954, s'est élevé de £ 21.081 millions à £ 22.292 millions,

soit de 6 %. Mais la balance des paiements courants, au lieu d'un excédent de £ 51 millions en 1959, a laissé un déficit de £ 344 millions.

Si, à la suite de l'élévation du taux d'escompte à 6 % le 23 juin, l'afflux de capitaux a permis de renforcer en 1960 de £ 177 millions les réserves or et devises de la zone sterling, qui avaient diminué de £ 119 millions l'année précédente, ces réserves ne représentaient cependant que £ 1.154 millions au 31 décembre 1960. A la même date, les avoirs étrangers en livres sterling s'élevaient à £ 3.887 millions contre £ 3.500 millions au 31 décembre 1959. La situation apparaît encore plus délicate si l'on ne considère que les avoirs des pays extérieurs à la zone sterling. Dans le courant de l'année, ils sont passés de £ 803 millions à £ 1.407 millions. Dans ces conditions, l'abaissement à 5 ½ % en octobre et à 5 % en décembre du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre, s'il doit être considéré comme une contribution à la solution des difficultés du dollar, n'en a pas moins aggravé la pression sur le sterling qui n'a pas tardé à lui faire suite.

L'Allemagne Fédérale, au contraire, a enregistré, en 1960, à la fois un taux d'expansion très élevé et un fort excédent de la balance des paiements. Le produit national brut a atteint DM 275,8 milliards, en progrès de DM 28 milliards, soit de plus de 11 % sur l'année précédente. A prix constants, l'augmentation ressort à 8 % contre 6,7 % en 1959.

La pénurie de main-d'œuvre s'est aggravée en dépit de l'accroissement de quelque 500.000 unités de la population active et de l'appel à quelque 120.000 travailleurs étrangers supplémentaires. Cette tension sur le marché du travail a favorisé la hausse des salaires qui ont progressé d'environ 9 % contre 5 % en 1959.

Pour parer à une accélération inflationniste de l'économie et aussi à la suite de l'élévation à 6 % du taux d'escompte de la

Banque d'Angleterre, la Banque Fédérale d'Allemagne portait, le 30 juin, son taux d'escompte à 5 %. Mais l'Allemagne a conservé en 1960 une balance commerciale et une balance des paiements courants toujours aussi fortement excédentaires et elle n'a pas procédé, comme elle l'avait fait en 1959, à des exportations de capitaux à long terme. Aussi l'arrivée, dans la deuxième moitié de l'année, de capitaux flottants a-t-elle porté l'excédent de la balance des comptes au chiffre sans précédent de DM 8 milliards.

Le desserrement des restrictions de crédit en octobre, l'abaissement du taux d'escompte de 5 % à 4 % le 10 novembre et à 3,5 % le 20 janvier 1961 n'eurent aucun effet sur le déséquilibre des règlements internationaux. L'afflux d'argent à court terme était maintenant commandé par un vaste courant spéculatif et aux capitaux qui continuaient à quitter les États-Unis se joignaient, en outre, ceux qui refluaient du Royaume-Uni. Devant l'engagement solennel du nouveau Président des États-Unis de ne toucher en rien à la valeur du dollar, le gouvernement allemand décidait le 5 mars 1961 de revaloriser de 4,75 % le deutsche mark dont la parité passait de 4,20 à 4 pour un dollar.

Préférer, à l'intérieur, la hausse de la monnaie à la hausse des prix, rechercher l'équilibre des paiements internationaux en revalorisant les monnaies des pays créanciers, c'est là une politique à laquelle il existe peu de précédents. Il est encore trop tôt pour en mesurer les conséquences.

Mais ce que l'expérience de l'année 1960 a sans aucun doute fait ressortir avec éclat, c'est la nécessité d'assurer une meilleure coordination des politiques monétaires entre les différents pays du monde occidental. C'est d'ailleurs à cela que nous assistons, fort heureusement, depuis le début du printemps.

***

Nous allons maintenant donner, comme chaque année, quelques précisions sur la situation économique des pays où votre société possède ses principaux établissements.

BELGIQUE. — La Belgique a participé en 1960 à l'expansion générale de l'économie européenne. Malheureusement cette évolution fut en partie compromise par les tragiques évènements qui éclatèrent au Congo après la proclamation, le 30 juin, de l'indépendance de ce pays. Selon les hypothèses envisagées, la perte du Congo entraînerait une diminution de 3 à 5 % du revenu national belge ; dans une conjoncture ascendante, elle peut aisément être supportée. Cependant, les mesures économiques, financières et fiscales prévues dans le projet de « loi unique » suscitèrent une vive opposition politique et furent, en décembre, à l'origine d'un important mouvement de grèves. Malgré tout, pour l'ensemble de l'année, l'indice général de la production industrielle a enregistré un progrès moyen de l'ordre de 4 %.

L'assainissement de l'industrie charbonnière s'est poursuivi avec la fermeture de quinze nouveaux sièges d'extraction. Le rendement au fond a été porté de 1.262 à 1.429 kg/jour. La consommation intérieure s'est stabilisée, mais l'amélioration des échanges extérieurs a permis de réduire le stock de près d'un million de tonnes. Cependant, face à la concurrence des produits pétroliers, la situation du marché reste difficile.

En revanche, l'expansion fut rapide dans de nombreux secteurs, notamment dans la sidérurgie. Stimulée par les commandes des pays de la C.E.C.A. et malgré, en fin d'année, une évolution moins favorable de la grande exportation, la production d'acier s'est établie à 7.200.000 tonnes, en accroissement de 12 % sur

1959. L'évolution a également été très satisfaisante dans les fabrications métalliques, les produits chimiques ainsi que dans les textiles, qui ont retrouvé une activité comparable à celle de la période 1956-57.

Les investissements réalisés laissaient inemployée, dans la plupart des industries, une certaine capacité de production. Aussi l'expansion en 1960 fut-elle réalisée sans qu'apparaisse de tension conjoncturelle sur l'emploi ou sur les prix.

Suivant la tendance amorcée en 1959, le commerce extérieur a été extrêmement actif. Un élargissement des expéditions vers les pays du Marché Commun, notamment l'Allemagne (+ 40 %), la France et l'Italie, a compensé largement la baisse des exportations vers l'Amérique du Nord. Au total, les exportations ont progressé de FB. 164,8 milliards à FB. 186,9 milliards et les importations de FB. 172,1 milliards à FB. 195,1 milliards, de sorte que le déficit commercial a été maintenu sensiblement au niveau de l'année précédente (FB. 8,2 milliards contre 7,3 milliards).

Sur le plan financier, le relâchement des liens avec le Congo avait des conséquences plus sérieuses : tarissement d'une source de devises, perte pour l'épargne et, dans l'immédiat, supplément de charges fiscales.

Alors qu'au premier semestre les réserves nettes d'or et de devises de la Banque Nationale de Belgique s'étaient considérablement accrues, en juillet et août, un déficit passager de la balance des paiements, aggravé par des opérations spéculatives, les ramena à FB. 63,2 milliards, contre FB. 71,9 milliards en juin 1960 et FB. 65,8 milliards fin 1959. Puis les réserves furent reportées en décembre à FB. 73,7 milliards en raison, il est vrai, d'un accroissement de plus de FB. 10 milliards de la dette flottante extérieure.

Le stock monétaire a enregistré le mouvement des changes du premier semestre ainsi que la crise de l'été. Mais, en fin d'année, les effets de l'accroissement des réserves furent neutralisés par une réduction des crédits au secteur privé et par une émission publique. D'une année à l'autre, le volume monétaire ne s'est accru que d'un demi-milliard de francs belges, ce qui, une fois passée la période de crise de juillet-août, amena un resserrement progressif du marché monétaire et une forte hausse du loyer de l'argent. Le taux d'escompte de la Banque Nationale a été porté de 4 à 5 % le 4 août.

La dette publique a été accrue de FB. 22,5 milliards pour atteindre FB. 396,1 milliards, par appels sur les marchés monétaires étrangers et sur le marché financier national.

Ce recours développa sur le marché des capitaux une hausse des taux encore renforcée par la perspective des mesures fiscales de la loi unique. Les investissements en valeurs à revenu fixe furent alors délaissés et le rendement moyen des fonds d'État porté à 6,07 % en fin d'année, contre 5,21 % un an plus tôt.

PAYS-BAS. — Les Pays-Bas ont joui en 1960 d'une grande prospérité stimulée par un afflux important de capitaux étrangers. Une politique de restriction de crédits et de consolidation de la dette publique par l'émission d'emprunts à long terme a permis de limiter les risques inflationnistes de cette évolution.

La production industrielle a augmenté de 13,7 % contre 8,7 % en 1959 ; les progrès les plus importants ont été réalisés par la sidérurgie, la chimie et l'électronique. Une pénurie sévère de main-d'œuvre a constitué un frein à l'expansion économique et entraîné une hausse des salaires de près de 12 % en moyenne depuis le milieu de 1959 jusqu'à la fin de 1960.

Les échanges commerciaux, toujours très actifs, ont cependant moins largement contribué à ce développement que l'année précédente. Les exportations (Fl. 15.305 millions contre Fl. 13.703 millions) ont moins progressé que les importations (Fl. 17.217 millions contre Fl. 14.968 millions), de sorte que le déficit commercial s'est élevé de Fl. 1.265 millions à Fl. 1.912 millions, le taux de couverture étant ramené de 91,6 % à 88,9 %.

Grâce à la balance positive des services et des mouvements de capitaux, les rentrées de devises ont pourtant dépassé 1 milliard de florins, portant les réserves de change de la Nederlandsche Bank de Fl. 5.056 millions fin 1959 au niveau sans précédent de Fl. 6.186 millions fin 1960.

Cet afflux de capitaux étrangers, auquel a correspondu une expansion parallèle de la masse monétaire, n'a pas eu de répercussion sur les prix. D'une part, des mesures restrictives ont modéré le développement de la demande intérieure ; notamment le taux des réserves obligatoires des banques a été poussé en juillet, de 7 % à 8 %, puis à 9 % en janvier 1961. D'autre part, les pouvoirs publics sont intervenus à plusieurs reprises sur les marchés monétaire et financier pour résorber les excédents de liquidités, sans pourtant renverser la tendance à la baisse du loyer de l'argent.

Sur le marché financier, les emprunts d'État ont atteint Fl. 930 millions. Par ailleurs, la Banque des Communes Néerlandaises a lancé quatre emprunts d'ensemble Fl. 600 millions. Avec les opérations du secteur privé, le total des versements sur les obligations placées s'est élevé à Fl. 1.853 millions, dont Fl. 84 millions d'obligations convertibles contre, respectivement, Fl. 1.740 millions et Fl. 29 millions en 1959. Les émissions d'actions, soit Fl. 170 millions, ont dépassé de Fl. 80 millions celles de 1959.

Au début du mois de mars 1961, les autorités néerlandaises ont décidé de suivre le deutsche mark et de revaloriser le florin de 4,75 %.

SUISSE. — 1960 a été aussi pour la Suisse une année de haute conjoncture sur le plan économique, une année de lutte contre un afflux excessif de capitaux étrangers dans le domaine monétaire.

Dès le mois de juin, l'indice d'activité a dépassé le niveau record de 139 enregistré en 1957 pour s'inscrire à 143 en décembre contre 135 un an plus tôt. Trois facteurs sont à l'origine de cette expansion : le bâtiment, l'exportation, la consommation intérieure.

Les projets de construction, évalués à FS. 6.449 millions, atteignent un niveau supérieur de 26 % à celui de 1959.

Les exportations ont augmenté de FS. 857 millions pour s'établir à FS. 8.131 millions. Ce progrès résulte essentiellement des ventes de machines, FS. 1.819 millions (+ 7,3 %), de montres FS. 1.259 millions (+ 12 %), et de produits chimiques et pharmaceutiques, FS. 1.561 millions (+ 23,8 %). Toutefois, les importations — FS. 9.648 millions — s'étant accrues de FS. 1.380 millions, par suite des besoins de matières premières, le déficit commercial est passé de FS. 994 millions à FS. 1.517 millions. Malgré le développement du tourisme étranger, il semble que la balance des revenus laissera un excédent nettement inférieur à celui de FS. 758 millions réalisé en 1959.

L'accroissement de la consommation intérieure peut se mesurer par l'augmentation de 8,6 % du chiffre d'affaires du commerce de détail.

Mais cette activité a été freinée par une pénurie de main-d'œuvre, en dépit d'un recours accru à l'immigration qui a

fourni 435.000 ouvriers étrangers au mois d'août, soit 19 % de plus qu'en 1959. La tension sur le marché du travail s'est traduite par une hausse de salaires atteignant 4,1 % dans l'industrie et le bâtiment, contre 1,7 % en 1959. L'indice des prix à la consommation, après deux ans de stabilité, s'inscrivait à 184,7 fin décembre, en progrès de 1,7 % sur 1959. Tendance indiscutablement dûe à des facteurs internes, l'indice des prix des marchandises importées ayant fléchi de 224,6 en janvier à 215,8 en décembre.

Après des sorties de capitaux au cours du premier semestre, la tendance s'est renversée au milieu de l'année. Revenues de FS. 8.904 millions à la fin de 1959 à FS. 8.116 millions au début de juillet 1960, les réserves monétaires ont atteint le niveau record de FS. 10.038 millions en décembre.

Pour parer aux risques d'inflation, un *gentlemen's agreement* a été conclu le 18 août, pour un an, entre les banques et la Banque Nationale Suisse en vue de décourager les dépôts de capitaux étrangers.

L'activité est restée satisfaisante sur le marché financier, sans toutefois que les chiffres de l'année précédente aient été dépassés. Les emprunts suisses sont passés à FS. 916,3 millions contre FS. 883 millions en 1959 et les emprunts étrangers de FS. 479,5 à FS. 558,2 millions. Par contre, les émissions d'actions ont diminué de FS. 402,6 à FS. 193,3 millions. Le total net des émissions suisses et étrangères, compte tenu des remboursements et des conversions, se monte à FS. 1.375 millions contre FS. 1.404 millions en 1959.

Une vigoureuse reprise s'est dessinée au mois d'avril dans les bourses suisses ; dans l'année, l'indice des actions a progressé de 38 %.

Sur le marché des changes, le dollar U.S. après avoir touché en avril un maximum de FS. 4,34 a fléchi à 4,30 en juillet. Tout au long du deuxième semestre, il a été maintenu, par des achats massifs de la Banque Nationale Suisse, légèrement au-dessus de 4,295, point d'entrée de l'or.

L'afflux de capitaux s'est accéléré après la réévaluation du deutsche mark. Les réserves en or et devises ont augmenté de FS 1,2 milliard depuis le 1er janvier 1961 et ont atteint FS 11,2 milliards au milieu du mois de mars. Les autorités monétaires poursuivent leur politique de stérilisation des liquidités.

FRANCE. — L'année 1959 avait été en France une période de consolidation économique au lendemain de la réforme monétaire de décembre 1958; l'année 1960 a été une période d'expansion dans la stabilité des finances intérieures et l'équilibre des comptes extérieurs. C'est le commerce extérieur qui, en 1959, avait permis de compenser l'effet déflationniste de l'alignement monétaire ; ce sont, en 1960, les investissements et la consommation intérieure qui ont été les facteurs essentiels d'un progrès qui a dépassé les prévisions. Alors que le plan intérimaire établi au début de l'année 1960 avait envisagé une expansion du produit intérieur brut de 5 ½ %, le taux effectif a dépassé 6 %.

Tous les grands secteurs économiques ont concouru à ce résultat.

L'agriculture avait souffert, en 1959, à la fois de la sécheresse qui avait compromis la récolte et d'une conjoncture économique difficile en matière de prix, qui avait alourdi la charge d'un endettement dont l'inflation avait jusqu'alors dissimulé le poids.

En 1960, les deux éléments ont joué dans le sens d'un accroissement du revenu agricole : le volume de la production a été beaucoup plus important, par suite d'une très forte pluviosité, et la hausse des prix à la production a été, en moyenne, de 3,5 % contre 1,6 % en 1959.

Parmi les différentes branches de l'activité agricole, c'est l'élevage qui, favorisé par l'humidité, a obtenu les meilleurs résultats. On doit mentionner également un tonnage tout à fait exceptionnel pour les betteraves industrielles qui a permis la fabrication de 2.400.000 tonnes de sucre, soit 1 million de tonnes de plus que la consommation française. D'ailleurs, d'une façon générale, toutes les récoltes ont été satisfaisantes et certaines même excédentaires, qu'il s'agisse des céréales, des légumes, des fruits, du vin.

De son côté, l'industrie a enregistré, pour l'ensemble de l'année, une progression moyenne de 9,2 % avec bâtiment et de 10,7 % sans bâtiment. Si le taux apparent d'expansion a paru se ralentir au cours du dernier trimestre, cela n'est dû qu'au fait que les derniers mois de 1959 avaient été exceptionnellement favorables et ne constituaient pas une base de référence valable.

C'est le secteur de l'énergie qui, avec l'arrivée du pétrole saharien et la diffusion du gaz de Lacq, a apporté en 1960 la contribution la plus importante au développement économique et à l'équilibre financier du pays. La production de pétrole brut de la zone franc a atteint 11.420.000 tonnes — soit plus du tiers du tonnage traité en raffinerie — dont 2 millions de tonnes extraites du territoire métropolitain et 8.581.000 tonnes du Sahara. De 10 millions de m³/jour à la fin de 1959, l'exploitation du gisement de gaz de Lacq a été portée à 15 millions de m³/jour au milieu de 1960 ; elle doit atteindre, en 1961, la cadence prévue

de 20 millions de m³/jour, correspondant à 4 milliards de m³ de gaz épuré par an. Une hydraulicité exceptionnelle a, d'autre part, permis de porter la production d'énergie hydroélectrique à 40 milliards de kwh, en progrès de plus de 20 % sur 1959. Face à cette double concurrence des produits pétroliers et de l'électricité, la situation des charbonnages est restée difficile. Au total, la consommation d'énergie en France, stationnaire depuis trois ans, s'est accrue de 8 % en 1960 pour s'établir à environ 116 millions de tonnes d'équivalent charbon.

Évolution également très satisfaisante dans la plupart des autres branches de l'industrie.

La sidérurgie a produit 17,2 millions de tonnes d'acier, soit 2 millions de tonnes de plus qu'en 1959. Par suite de la mise en service de nouvelles installations utilisant le gaz de Lacq, la production de l'aluminium a fait un bond en avant : 235.000 tonnes contre 173.000 tonnes.

Tout en continuant à accroître ses ventes en France, l'industrie automobile n'a pu poursuivre le développement de ses exportations de voitures particulières ; vers les États-Unis, notamment, les expéditions n'ont cessé de décliner depuis le printemps. Forte progression, en revanche, des livraisons de véhicules utilitaires aussi bien sur le marché national qu'à l'étranger. Au total, en 1960, les usines ont monté 1.369.200 voitures, soit 6,7 % de plus que l'année précédente.

On ne relève que deux grands secteurs en stagnation : d'une part, le bâtiment et les travaux publics, avec les industries annexes des matériaux de construction, d'autre part, le cuir, dans les industries de consommation.

Si le commerce extérieur n'a pas joué dans le développement de la production en 1960 le rôle capital qui avait été le sien en

1959, il ne s'en est pas moins maintenu toute l'année au niveau très élevé qu'il avait atteint à la fin de cette dernière année, NF 6 milliards par trimestre, tant à l'importation qu'à l'exportation. Mais sa répartition géographique s'est profondément modifiée. Le solde positif tout à fait exceptionnel obtenu dans le commerce avec l'Amérique du Nord en 1959, et qui était dû principalement à l'exportation de voitures automobiles, a fait place à un important solde débiteur. Les importations du Moyen-Orient ont diminué par suite de l'arrivée du pétrole du Sahara. C'est surtout à l'intérieur du Marché Commun que nos échanges se sont développés ; ils ont représenté 38 % des importations et 42 % des exportations.

Avec un commerce extérieur équilibré à 99 %, une balance des paiements courants excédentaire et un solde également positif des mouvements de capitaux, la position devises de la France s'est encore notablement améliorée en 1960. Les réserves monétaires ont augmenté de $ 348 millions pour s'établir, au 31 décembre, à $ 2.068 millions, cependant qu'il a été remboursé, dans le courant de l'exercice, $521 millions de dettes extérieures, dont $ 316 millions par anticipation.

En contradiction une fois de plus avec la conception simpliste qui fait de l'abondance des moyens de paiement la source de l'inflation, on a assisté en 1960, comme cela a toujours été le cas en France dans les périodes de stabilité monétaire, à une reconstitution des encaisses. De fin 1959 à fin 1960, les liquidités monétaires, total de la monnaie fiduciaire et de la monnaie scripturale, se sont accrues, en chiffres ronds, de NF 84 à NF 96 milliards, soit de NF 12 milliards ou de 14 %, contre 12 % en 1959 et moins de 5 % en 1958. Ce développement de 14 % dépasse nettement celui du produit intérieur brut, 6 %, ou de la masse salariale, de l'ordre de 8 %, même compte tenu de la hausse des

prix qui, du début à la fin de l'année, a été de 1,8 % pour les prix de gros et de 3,6 % pour les prix de détail.

C'est par sa qualité et non par sa quantité que l'expansion monétaire récente tranche avec celle des temps d'inflation. Dans la contrepartie des disponibilités monétaires et des dépôts à terme dans les banques, la part des avoirs en or et en devises, nulle à fin 1958, atteignait près de 8 % fin 1959 et 10 % fin 1960, cependant qu'entre les mêmes dates la part des avances à l'État revenait de 39 % à 35 et 32 %.

L'épargne liquide réalisée en 1960 s'est maintenue en valeur à peu près au même niveau qu'en 1959 : NF 10,3 milliards contre NF 9,8 milliards. Parmi les différentes formes de cette épargne, seuls les dépôts à terme dans les banques ont continué à se développer.

De son côté, l'épargne investie a légèrement reculé : NF 7 milliards d'émissions de valeurs mobilières contre NF 7,7 milliards l'année précédente. Cette diminution est entièrement imputable aux émissions d'actions, les placements d'obligations, NF 4,6 milliards, ayant, au contraire, quelque peu progressé.

L'abondance des disponibilités a permis de maintenir la politique d'abaissement du loyer de l'argent. Le 6 octobre, la Banque de France ramenait son taux d'escompte de 4 % à 3 ½ %. Sur le marché des capitaux à long terme, la détente, sans être aussi vive qu'en 1959, s'est également poursuivie : le rendement des emprunts à long terme est revenu de 5,90 à 5,70 %.

L'année 1960 a montré une fois de plus qu'il n'y avait nulle incompatibilité entre la prospérité économique et la stabilité monétaire. Des pays voisins nous en avaient aussi depuis longtemps administré la preuve. Au sein du Marché Commun où elle doit maintenir sa position, c'est donc un impératif absolu pour

la France de poursuivre résolument une politique d'expansion sans rien sacrifier de la rigueur financière qui a permis le magnifique redressement réalisé au cours des deux dernières années.

***

L'évolution favorable de l'économie en France et dans de nombreux pays ne pouvait manquer d'avoir une heureuse influence sur les résultats obtenus par la Banque, dont tous les Départements ont fait preuve, au cours de l'exercice, d'une grande activité.

Le Département financier est intervenu activement dans le placement des emprunts de collectivités et d'organismes publics. Il a contribué au succès des émissions réalisées par :

— *l'Électricité de France,*
— *le Crédit National,*
— *le Département du Nord,*
— *les Charbonnages de France,*
— *le Crédit Foncier de France,*
— *l'Électricité et Gaz d'Algérie,*
— *la Société Nationale des Chemins de Fer Français.*

Nous avons dirigé le placement des emprunts émis par :

— *la Compagnie Française des Pétroles,*
— *la Société de Développement de la Région Méditerranéenne,*
— *les Soudières Réunies La Madeleine-Varangeville,*
— *le Groupement pour l'Equipement de l'Industrie Sucrière Française,*

— *la Société Anonyme André Citroën,*

— *la Compagnie des Machines Bull,*

— *les Établissements Delattre et Frouard Réunis,*

— *Paris-France.*

Le Groupement de l'Industrie Sidérurgique pour faciliter la reprise et le développement de la production « G.I.S. » a émis un nouvel emprunt obligataire. Nous avons participé activement au placement de cet emprunt, ainsi qu'aux émissions de :

— *« PETROFIGAZ », Société Financière pour Favoriser la Diffusion et l'Utilisation Régionales des Gaz de Pétrole,*

— *la Société de Développement Régional du Sud-Est,*

— *la Société de Développement Régional du Nord et du Pas-de-Calais,*

— *la Compagnie Maritime des Chargeurs Réunis,*

— *la Société de Développement Régional du Centre-Est « CENTREST »,*

— *la Société de Développement Régional de Normandie,*

— *l'Union Sidérurgique du Nord de la France « USINOR »,*

— *le Groupement de l'Industrie Chimique de Synthèse.*

Nous avons, par ailleurs, prêté notre concours au placement des emprunts de :

— *la Société Toulousaine Financière et Industrielle du Sud-Ouest « TOFINSO - S.D.R. »,*

— *la Compagnie de Saint-Gobain,*

— *l'Air Liquide,*

— *les Filatures Prouvost et Compagnie, la Lainière de Roubaix,*

— *les Pneumatiques et Caoutchouc Manufacturé Kléber-Colombes,*

— *la Société Anonyme des Pneumatiques Dunlop,*

— *le Groupement des Industries Mécaniques « G.I.M.E.C.A. »,*

— *Vallourec,*

— *la Société Lyonnaise des Eaux et de l'Éclairage,*

— *la Société de Développement Régional de l'Ouest « SODERO »,* conjointement avec *la Société de Développement Régional de la Bretagne* (Emprunt Bretagne-Loire),

— *les Ciments Lafarge,*

— *la Société pour le Développement Économique du Centre et du Centre-Ouest « SODECCO »,*

— *le Groupement de l'Équipement Automobile « G.E.A. »,*

— *la Société Anonyme des Galeries Lafayette,*

— *le Crédit Naval.*

Votre Établissement a dirigé les opérations d'augmentation de capital réalisées par :

— *l'« ALFA », Société Anonyme pour la fabrication des Pâtes de Cellulose,*

— *Saint-Frères,*

— *la Société d'Applications Industrielles Plastiques - Disques VEGA « S.A.I.P. - VEGA »,*

— *les Établissements NEYRPIC, Ateliers Neyret-Beylier et Piccard-Pictet,*

— *la Compagnie Radio-Maritime,*

— *la Société Française de Transports et Entrepôts Frigorifiques « S.T.E.F. »,*

— *la Compagnie Saharienne d'Habitation et d'Hôtellerie C.S.H.,*

— *la Société pour le Développement des Régions Sahariennes « S.D.R.S. »,*
— *la Compagnie Nouvelle de Forages Pétroliers « FORENCO »,*
— *la Société Française des Laboratoires Labaz,*
— *ESSO STANDARD, Société anonyme française,*
— *la Caisse Générale de l'Industrie et du Bâtiment,*
— *la Compagnie Générale de Télégraphie Sans Fil,*
— *l'Union Immobilière de France « U. I. F. »,*
— *la Société d'Investissements Immobiliers du Nord « SIMNOR »,*
— *les Établissements Poliet et Chausson.*

Nous avons également prêté nos guichets aux augmentations de capital effectuées par :

— *la Société des Usines Chimiques Rhône-Poulenc,*
— *la Compagnie Générale d'Électricité,*
— *la Société du Pipe-Line Sud-Européen,*
— *les Établissements Merlin et Gérin,*
— *les Tréfileries et Laminoirs du Havre,*
— *les Forges de Strasbourg,*
— *les Établissements Kuhlmann,*
— *la Société Chimique et Routière de la Gironde,*
— *la Compagnie de Transports Aériens Intercontinentaux « T. A. I. »,*
— *Frangéco,*
— *la Société d'Investissement du Nord « S. I. NORD »,*
— *la Compagnie Générale du Duralumin et du Cuivre « CEGEDUR »,*

— *le Nickel,*
— *la Compagnie des Chemins de Fer du Nord,*
— *la Compagnie d'Approvisionnement, de Transport et de Crédit « C. A. T. C. »,*
— *la Société de Développement Régional du Sud-Est,*
— *les Établissements Fauvet-Girel,*
— *les Pneumatiques et Caoutchouc Manufacturé Kléber-Colombes,*
— *les Forges et Ateliers de Constructions Électriques de Jeumont,*
— *la Société des Forges et Ateliers du Creusot,*
— *la Société F. Béghin,*
— *la Société Alsacienne de Développement et d'Expansion « S. A. D. E. »,*

ainsi qu'aux augmentations de capital des sociétés :

— *Siemens und Halske A. G.,*
— *Reinische Stahlwerke A. G.,*
— *Farbwerke Hoechst A. G.*

Votre Établissement a apporté son concours aux émissions d'obligations convertibles en actions de :

— *« ALSTHOM », Société Générale de Constructions Électriques et Mécaniques,*
— *la Compagnie Française Thomson-Houston.*

Nous avons dirigé l'opération d'échange des actions de l'*Omnium Français de Pétroles* proposée aux actionnaires de cette société contre des actions de la *Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine* et des actions de la *Compagnie Française de Raffinage.*

Votre Établissement a procédé à l'introduction au Marché Officiel des actions de *La Compagnie Française de Raffinage* et à l'introduction au Marché des Courtiers en Valeurs Mobilières des actions de :

— *Imperial Chemical Industries Ltd,*

— *Telefonaktiebolaget L. M. Ericsson,*

— *La Compagnie d'Assurances Maritimes, Aériennes et Terrestres « CAMAT ».*

Nous avons également participé à l'introduction à la Cote des Courtiers en Valeurs Mobilières des actions de *Courtaulds Ltd.*

Avant de vous donner quelques indications sur certaines sociétés dans le capital desquelles nous avons des participations ou avec lesquelles nous collaborons étroitement, nous croyons devoir vous signaler les plus importants changements intervenus dans la composition du portefeuille-titres de votre Société : fusion avec la Société Internationale de Financement et de Placements, précédemment Banque d'État du Maroc, qui a eu pour effet de porter le capital social de NF 111.248.000 à NF 120.012.000 et cession à la Banque de l'Indochine, dans des conditions satisfaisantes, au cours des premiers mois de 1960, de notre participation dans le capital de la Banque Franco-Chinoise pour le Commerce et l'Industrie.

En outre, les circonstances nous ont paru opportunes pour réaliser, dans le second semestre de 1960, à New-York, la création, longuement étudiée, de Paribas Corporation, « investment bank » qui a pour objet toutes opérations financières à l'exclusion des opérations commerciales de banque. Ses fonds propres, de $ 3 millions à l'origine, seront portés, à $ 12 millions. Paribas Corporation, qui travaille en collaboration avec les principales maisons de New-York et spécialement avec Lehman Brothers, est déjà intervenue dans un certain nombre d'opérations et nous sommes certains qu'elle sera appelée à jouer un rôle utile de liaison entre les milieux économiques et financiers de l'Europe et des États-Unis d'Amérique.

Nous aurons à vous entretenir, l'an prochain, de la vente effectuée au début de 1961, en profitant d'une hausse importante des cours, de la participation que nous avions prise en 1955 dans le capital de la Banque Provinciale du Canada.

Les banques et établissements financiers spécialisés dans lesquels nous possédons des intérêts ont, dans l'ensemble, enregistré de bons résultats en dépit d'une concurrence qui se révèle de plus en plus active.

La Caisse Centrale de Crédit à Moyen Terme, qui a pris le nom de Compagnie Centrale de Financement, a été admise sur la liste des banques de crédit à long et moyen terme. Elle a augmenté son capital de NF 2 millions à NF 10 millions par distribution d'actions gratuites et rémunération d'apports effectués par votre Etablissement.

La Caisse Centrale de Réescompte et la Compagnie pour le Financement de l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture « COFICA » ont augmenté leur capital social par incorporation de réserves. La Caisse Générale de l'Industrie et du Bâtiment a procédé à une augmentation de capital en numéraire et à une incorporation de réserves.

La Compagnie Bancaire, à la fondation de laquelle nous avons contribué et dont nous sommes un des principaux actionnaires, a procédé à une augmentation de capital en numéraire, en vue notamment de faire face à des appels de fonds de certaines de ses sociétés de base (Union Française de Banques, Crédit à l'Equipement Electro-Ménager « CETELEM », Union de Crédit pour le Bâtiment), appels rendus nécessaires par l'extension des affaires de ces sociétés.

« PÉTROFIGAZ », qui a émis cette année un nouvel emprunt au placement duquel nous avons participé activement, a abandonné le statut de société de développement régional pour prendre celui de banque de crédit à long et moyen terme, mieux adapté à ses activités.

Les opérations du Crédit Foncier Franco-Canadien sont en nouvelle progression et le total de son bilan au 31 décembre 1960 dépasse pour la première fois $ Can. 100.000.000. Le dividende a été porté de $ Can. 2,50 à $ Can. 2,75. Les filiales, notamment Francana Real Estate Ltd et Francana Oil and Gas Ltd, continuent à se développer de façon satisfaisante.

Le bénéfice net de l'exercice 1960 de la Banque Nationale du Mexique a été de 36.132.517 pesos contre 32.900.983 pesos en 1959.

Malgré les difficultés rencontrées dans certains pays où s'exerce son activité, la Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud a réalisé, ainsi qu'en témoignent les chiffres de son bilan, une appréciable progression du volume de ses opérations.

Le total du bilan de la Banque Ottomane, qui s'élevait à 101 millions de livres à la fin de 1959, est passé au 31 décembre 1960 à 112,8 millions de livres, en augmentation de plus de 11 %. Le solde du compte de Pertes et Profits de 274.435 livres a permis la distribution d'un dividende de 10 shillings égal à celui de l'an dernier.

Au 31 décembre 1960, l'actif net de la Société d'Investissement de Paris et des Pays-Bas, dont le capital est de NF 80 millions, s'élevait à 140,8 millions contre 131 millions au 31 décembre 1959. Il comprenait 81,65 % de valeurs françaises et 18,35 % de valeurs étrangères et se répartissait par secteurs économiques de la façon suivante : matériel électrique et électronique 17,48 %, banques 16,33 %, imprimeries, papiers, éditions 12,78 %, pétroles et sociétés de forages 11,67 %, produits chimiques 10,47 %, constructions mécaniques 6,46 %, métallurgie 5,21 %, mines métalliques 3,67 %, bâtiment, matériaux de construction 3,54 %, sociétés de portefeuille 2,74 %, autres secteurs 4,93 %. Le disponible représentait 4,72 %. Sur la base de cet actif net, la valeur de l'action était, en fin d'exercice, de NF 176.

La Compagnie Belge de Participations, de Gestion et d'Entreprises, qui a pris la dénomination de Compagnie Belge de Participations Paribas « COBEPA », a porté son capital de FB. 425 millions à FB. 700 millions. Au 31 décembre 1960, son actif net atteignait FB. 745 millions se répartissant ainsi : électricité et gaz

45,13 %, grands magasins 22,75 %, sociétés de portefeuille 17,58 %, banques 8,38 %, autres participations 6,16 %. A cette date, la valeur de la part sociale était de FB. 1.064.

La Compagnie Générale Industrielle pour la France et l'Étranger dont notre groupe détient actuellement 20 % du capital, possède des participations importantes dans les secteurs de l'électronique et des produits chimiques et pharmaceutiques. Elle a porté à plus de 10 % la part qu'elle détient dans le capital de la Compagnie Générale de Télégraphie sans Fil «C.S.F.». A la suite du regroupement des activités de service public de son ancienne filiale « GAZELEC » avec celles du groupe belge « ELECTROBEL », elle a reçu des actions de cette dernière Société dont une partie a été apportée à la Compagnie Belge de Participations Paribas « COBEPA ».

Les sociétés de développement régional, dans un grand nombre desquelles nous avons des intérêts, ont déjà investi plus de NF 70 millions et émis NF 350 millions d'emprunts obligataires au profit des entreprises sans cesse plus nombreuses qui font appel à leur concours. Elles jouent également un rôle de conseiller et d'animateur de plus en plus apprécié par les industries de province.

Leur action dans le domaine de la décentralisation est complétée par celle de la Société pour la Décentralisation des Industries de la Région Parisienne « S.O.D.I.R.P. » dont l'activité s'est développée favorablement dès sa première année d'existence.

La Société d'Études et d'Expansion des Industries Françaises de l'Ameublement « SEIFRAM », qui bénéficie du statut de société conventionnée, groupe des fabricants de meubles

de diverses spécialités dont le chiffre d'affaire global atteint approximativement 10 % de celui de l'ensemble de la profession.

L'Union Immobilière de France « U.I.F. » qui, à la fin de 1959, avait doublé son capital initial, l'a porté, au cours de l'année 1960, de NF 40 millions à NF 64 millions. Elle avait déjà mis à la disposition du public 300 appartements et a pu entreprendre la construction de 700 appartements nouveaux. Le domaine immobilier de la société atteindra donc prochainement 1.000 appartements, tous destinés à la location.

L'Auxiliaire de la Construction Immobilière « S.A.C.I. » a mis en chantier, au début 1961, son 20.000me logement. L'Omnium Technique « O.T.H. » qui avait déjà étendu son champ d'action aux constructions scolaires, hospitalières et industrielles, a estimé nécessaire d'y adjoindre l'urbanisme et a créé à cet effet des organismes spécialisés.

La Société d'Études et de Réalisations Industrielles Modernes « S.E.R.I.M. » s'est vu confier des contrats importants d'aménagement d'usines.

L'Omnium Technique des Transports par Pipe-Line « O.T.P. » poursuit les études et les travaux relatifs au pipe-line Méditerranée-Strasbourg-Carlsruhe ; l'année 1961 marque déjà un développement de ses activités au Sahara.

Se conformant à la tendance au regroupement qui prévaut dans tous les grands pays industriels et que rend plus nécessaire encore la mise en application progressive des dispositions du Traité de Rome, la profession papetière subit en France une évolution profonde.

La Société « CENPA », après avoir fait apport à la Compagnie de Saint-Gobain de ses usines de cellulose et de papeterie de Bègles, a fusionné avec les Cartonneries de la Rochette. D'autre part, « L'ALFA », Société Anonyme pour la Fabrication des Pâtes de Cellulose, va procéder à la même opération avec la nouvelle société La Rochette-Cenpa.

La production de la Société Industrielle de Cellulose d'Alizay « SICA » s'est élevée à 53.000 tonnes en 1960 contre 49.500 tonnes en 1959. La société compte la porter au delà de 100.000 tonnes par l'installation d'une deuxième chaîne de fabrication pour laquelle les premières commandes viennent d'être passées.

La librairie Hachette a enregistré, au cours de l'exercice 1960, une nouvelle progression de son chiffre d'affaires qui est passé de NF 507.000.000 en 1959 à 570.000.000 en 1960, soit une augmentation de 12 % environ. La société a poursuivi sa politique d'expansion à l'étranger tout en entreprenant, en France, un vaste programme de travaux en vue d'une décentralisation de certains de ses services.

Les nouveaux débouchés procurés par les importants progrès techniques réalisés dans le domaine de l'électricité et de l'électronique ont donné un nouvel élan aux industries de ce secteur.

Le chiffre d'affaires du groupe de la Compagnie Générale de Télégraphie Sans Fil « C. S. F. » a augmenté de 27 %. Tout en continuant ses fabrications de matériel militaire et de télécommunications, la « C. S. F. » a développé son activité dans le domaine du matériel professionnel civil, s'intéressant plus particulièrement à l'automatisation d'ensembles industriels et aux fabrications concernant l'industrie nucléaire. Enfin, l'importance du secteur des pièces détachées et composants électroniques va sans cesse croissant et ce secteur représente maintenant, à lui seul, 28 % du chiffre d'affaires total du groupe. Le groupe poursuit également son effort à l'étranger, en particulier en Italie où, dès à présent, la « C. S. F. », par ses filiales, s'est imposée dans l'industrie des pièces détachées.

Le chiffre d'affaires de la Compagnie des Machines Bull, qui était de NF 160 millions en 1959, a dépassé NF 200 millions en 1960 et les commandes de matériel reçues ont progressé de 62 % par rapport à celles enregistrées l'année précédente. La société a, d'autre part, développé à l'étranger son réseau de représentation qui lui permet d'exporter plus de 60 % de sa production. La Bull Corporation of America, filiale récemment créée aux Etats-Unis, doit permettre un accroissement très sensible des ventes de la société en Amérique.

Nous avons resserré nos liens avec la Compagnie des Compteurs qui détient une position de premier plan dans la fabrication des compteurs d'eau, de gaz et d'électricité et de divers matériels électriques et électroniques de mesure. Son chiffre d'affaires a dépassé NF 200 millions en 1960, celui de ses filiales françaises et étrangères a été du même ordre de grandeur.

La Société d'Economie et de Mathématique Appliquées « S. E. M. A. » voit s'étendre le champ de ses activités, tant en France qu'à l'étranger et compte actuellement un effectif de 240 collaborateurs. D'importants groupes belges ont pris, en février 1961, des participations dans le capital de la Société Belge d'Economie et de Mathématique Appliquées « SOBEMAP », créée

à Bruxelles en 1960. Une filiale a été constituée à Milan avec des partenaires italiens : la Societa per la Matematica e l'Economia Applicate « SOMEA ».

La Société INDATOM s'est vu confier par le Commissariat à l'Énergie Atomique l'étude de l'avant-projet de la quatrième centrale à eau lourde française EL 4 et jouera pour cet organisme et l'Electricité de France le rôle d'architecte industriel. INDATOM participe pour EURATOM à l'étude d'un réacteur de type nouveau, Orgel, et, avec un groupement industriel français, à l'étude de projets de centrales nucléaires à l'étranger.

La fusion annoncée l'an dernier de la Société Dunkerquoise de Sidérurgie et de l'Union Sidérurgique du Nord de la France « USINOR » a été réalisée. Actionnaires d'origine de la Société Dunkerquoise de Sidérurgie, nous sommes devenus actionnaires d'USINOR. Cette société, dont la production d'acier a été, en 1960, de 2,8 millions de tonnes contre 2,4 millions en 1959, porte son capital de NF 397.268.700 à NF 450.237.825.

Les questions soulevées par l'exploitation de la Société Fives Lille-Cail au cours des dernières années ont été résolues. La trésorerie est maintenant assainie, le carnet de commandes reconstitué et les résultats satisfaisants.

Les Établissements Delattre et Frouard Réunis ont pris le contrôle de la Société de Constructions Mécaniques Chavanne-Brun. Cette opération a permis de renforcer notablement les moyens d'études affectés aux matériels de laminoirs pour l'industrie sidérurgique et d'amorcer la rationalisation des fabrications

entre les usines des deux sociétés. De nombreuses commandes ont été enregistrées provenant de France et de l'étranger.

L'activité de la société Stein et Roubaix a continué à progresser, plus particulièrement en ce qui concerne son département fours et métallurgie.

La Compagnie des Forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons a réalisé au cours des dernières années un important programme d'investissements qui a entrainé une hausse rapide du chiffre d'affaires et des résultats. Ayant à présent atteint dans son usine d'Isbergues, avec 42.000 tonnes/an, la pleine capacité de sa production de tôles au silicium à grains orientés, la Compagnie a décidé, pour satisfaire à une demande toujours importante, de doubler à brève échéance cette capacité, tout en poursuivant son programme de tôles inoxydables qui constituera pour elle une activité nouvelle. Ses activités traditionnelles se sont développées simultanément d'une façon satisfaisante.

Le groupe de la Compagnie Française des Pétroles a disposé, au cours de l'exercice 1960, de 18.750.000 tonnes de pétrole brut, soit 4.250.000 tonnes de plus qu'en 1959. Cette progression est dûe, pour une large part, à la mise en production d'Hassi-Messaoud, dont les livraisons ont atteint 3.225.000 tonnes contre 450.000 tonnes en 1959.

La Compagnie Française de Raffinage a traité dans ses raffineries de Gonfreville et de La Mède 9.400.000 tonnes de pétrole brut, contre 8.600.000 tonnes en 1959. Poursuivant le développement de son activité pétrochimique, elle doit participer incessamment à la création d'une unité de fabrication de polythène.

La prise de participation de la Compagnie Française des Pétroles dans l'Omnium Français de Pétroles par l'échange de titres que nous avons précédemment signalé a encore consolidé la position du groupe en France et à l'étranger comme distributeur des produits pétroliers.

En ce qui concerne Esso-Standard, la production d'ESSOREP s'est élevée à 1.340.000 tonnes contre 1.230.000 tonnes l'année précédente ; le champ de Cazaux s'est développé rapidement et sa capacité de production atteignait 165.000 tonnes à la fin de l'année. Dans le domaine du raffinage, le tonnage traité a atteint 5.200.000 tonnes, en augmentation de 11 % sur celui de l'exercice précédent. Les ventes de produits pétroliers sur le marché intérieur se sont accrues de 12 %, cependant que les ventes de produits chimiques augmentaient de 34 %.

La Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine a traité en 1960 4.111 millions de m³ de gaz brut dans son usine de Lacq, contre 2.250 millions en 1959. Au Sahara, l'exploration des permis d'El Gassi et d'El Agreb effectuée en association avec COPAREX et d'autres sociétés de recherche a confirmé le caractère exploitable de ce gisement et justifié la construction d'une conduite le reliant au pipe-line Hassi-Messaoud-Bougie. En Espagne, la société a pris un intérêt dans la prospection de périmètres pétroliers situés dans la vallée de l'Ebre.

La Compagnie d'Exploration Pétrolière a poursuivi la prospection de ses permis métropolitains et sahariens et la mise en exploitation des gisements qu'elle y a découverts.

Votre Établissement a participé au cours de l'exercice écoulé à la constitution de « VINYLACQ », société du complexe chimique

de Lacq qui groupe autour d'« AQUITAINECHIMIE », Société des Produits Chimiques d'Aquitaine, AZOLACQ, ACÉTALACQ, et MÉTHANOLACQ. La société VINYLACQ est destinée à produire du chlorure de vinyle, produit de base de la fabrication de nombreuses matières plastiques. La mise en route des différentes unités de ces sociétés s'est effectuée progressivement au cours du deuxième semestre 1960 et se poursuit avec succès.

« PIERREFITTE », Société Générale d'Engrais et Produits Chimiques, est largement intéressée aux différentes sociétés du complexe de Lacq. Elle a porté, à la fin de l'année 1960, sa capacité de production d'ammoniac à 240 tonnes/jour.

Au cours de l'année 1960, la Banque a participé, avec la société canadienne Polymer Corporation Ltd, à la constitution d'une société pour étudier les conditions d'implantation en France d'une usine de caoutchoucs spéciaux. A la suite de ces études, il a été créé, en 1961, une société anonyme pour la construction de l'usine et son exploitation.

La Société Norvégienne de l'Azote et de Forces Hydro-Électriques entreprend un important programme d'extension : outre le développement de ses fabrications habituelles de produits azotés, elle envisage d'augmenter de nouveau la capacité de son usine de magnésium et de la doubler en plusieurs étapes. Elle projette d'aborder la production de l'aluminium ; celle du chlorure de polyvinyle sera plus que doublée. Enfin, elle va entreprendre la réalisation d'un nouvel et puissant ensemble hydro-électrique destiné à lui fournir l'énergie nécessaire. Pour l'exercice 1959-60 il a été distribué 9 % aux actionnaires. Les travaux neufs réalisés par autofinancement ont représenté 54 millions de couronnes, soit un montant double du montant distribué.

L'Union Navale a mis en service, au cours de l'année 1960, trois charbonniers-minéraliers, le « STIGMARIA » (17.500 Tdw), l'« OPPELIA » (17.500 Tdw) et l'« ELDONIA » (3.700 Tdw), ce qui porte à 5 unités la flotte en service au 31 décembre 1960. Ces bâtiments ont été, jusqu'à présent, affrétés, soit pour réaliser les importations nationales de charbon, soit, sur le marché international, pour des transports de pondéreux. Cinq autres bâtiments gros porteurs doivent être lancés avant la fin 1962.

La Société Algérienne de Développement et d'Expansion « SOCALDEX », a apporté tout son concours à l'avancement du plan d'industrialisation de l'Algérie. Au 31 décembre 1960, date de clôture de son premier exercice social, plus de trente sociétés industrielles, dont le programme global d'investissements s'établissait à NF 400 millions, avaient eu recours à ses services. La société a émis, à la fin de l'année 1960, avec la garantie de l'Algérie et de l'État, un emprunt obligataire de NF 30 millions destiné à assurer le financement à long terme de 21 entreprises.

Votre Établissement a pris une participation dans le capital de la Société Bônoise de Sidérurgie et jouera un rôle important dans la réunion des moyens de financement.

La Société pour le Développement des Régions Sahariennes « S.D.R.S. » a porté son capital à NF 10 millions et procédé à l'émission d'un emprunt groupé de NF 12.850.000. Nous continuons à nous intéresser vivement aux études relatives à l'exportation du méthane saharien en Europe qui se sont précisées au cours de l'année, notamment dans le domaine de la liquéfaction du gaz.

La Compagnie Immobilière Algérienne « C.I.A. », la Compagnie Immobilière Franco-Marocaine « C.I.F.M », de même que les bureaux d'études : l'Omnium Technique Algérie « OTHAL », l'Omniun Technique Maroc « O.T.M. » et l'Omnium Technique Saharien « O.T.S. » ont poursuivi leur effort dans le domaine de la construction.

La Succursale à Alger de l'Auxiliaire de la Construction Immobilière « S.A.C.I. » a plus particulièrement apporté son concours au lancement des programmes locatifs de l'Union Immobilière Algérienne « UNIAL », société conventionnée au capital de NF 12,5 millions.

Les sociétés travaillant dans les États d'Outre Mer d'expression française auxquelles nous apportons notre concours ou dans le capital desquelles nous possédons une participation ont eu, dans l'ensemble, une activité satisfaisante.

La Compagnie Générale de Participations et d'Entreprises a continué à assurer la gestion et le développement de ses différentes filiales et en particulier celles spécialisées dans l'exploitation de l'hévéa et des bois tropicaux.

Les grands projets miniers et industriels auxquels nous sommes directement ou indirectement associés atteignent progressivement le stade de l'exploitation.

Au cours de l'exercice, la Compagnie Générale de Forages « COFOR » a absorbé les Sociétés « L'Hydraulique-Afrique » et « Layne-France », la réunion de ces trois sociétés — l'une spé-

cialisée dans les forages pétroliers et les deux autres dans les forages d'eau — devant permettre de simplifier leur gestion et de réaliser un ensemble équilibré.

Au Maroc, où l'économie a marqué, au cours de l'année 1960, une sensible reprise, les sociétés concessionnaires des services publics ont fonctionné dans de bonnes conditions techniques, cependant qu'elles poursuivaient leur politique de formation professionnelle accélérée.

La Compagnie Générale du Maroc et l'Omnium Nord-Africain, tout en maintenant leurs activités traditionnelles, ont participé à l'effort d'équipement du pays en s'intéressant à des affaires nouvelles, notamment dans le domaine des industries mécaniques et de transformation.

Le Département étranger a continué à développer ses opérations de manière satisfaisante.

En ce qui concerne les crédits monétaires, nous vous avions signalé l'an dernier la participation prise par votre Établissement dans un prêt international consenti au Gouvernement Argentin. En vertu d'un nouvel accord intervenu en 1960, les échéances de ce prêt ont été modifiées et s'échelonnent désormais jusqu'en 1964.

Quant au financement des exportations de biens d'équipement, votre Établissement a poursuivi ses efforts notamment en Amérique Latine, en Europe, en Afrique du Sud, en Iran et en Inde.

En Argentine, nous avons apporté notre concours à la Compagnie des Machines Bull pour des livraisons d'équipements électroniques, à la Société Fives Lille-Cail pour la fourniture de matériel de sucrerie et à la Société André Citroën à l'occasion de la création de sa filiale dans ce pays.

Au Brésil, dans le cadre des accords de financement précédemment conclus avec les sociétés sidérurgiques COSIPA et USIMINAS, deux importants marchés nouveaux ont été signés portant sur la fourniture d'une cokerie et d'une aciérie.

Au Mexique, nous avons facilité la conclusion par la Société Heurtey d'un marché relatif à la création d'une installation de galvanisation et de nouvelles commandes ont été passées par la Régie des Pétroles Mexicains « PEMEX », à la suite de la conclusion du protocole financier dont nous vous avions entretenus l'an dernier.

Citons aussi, particulièrement en ce qui concerne l'Europe, la conclusion d'un protocole financier avec la Banque Nationale du Commerce Extérieur « YOUGOBANKA », ainsi que la signature, en coopération avec la Banque Française du Commerce Extérieur, d'un nouvel accord de crédit avec la Société Finlandaise « NESTÉ OY » pour le financement d'équipements français destinés à l'extension de la raffinerie de pétrole de Naantali.

L'activité du Département bancaire est en progression continue.

Malgré une vive concurrence, cette expansion nous a permis de compenser les conséquences des réductions diverses apportées

fin 1959 par les autorités monétaires aux rémunérations bancaires. Ces mesures, dont le plein effet s'est étendu, cette année, à l'exercice tout entier, ont été encore accentuées en octobre dernier par la réduction du taux d'escompte de la Banque de France de 4 à 3,50 %.

L'aisance générale sur le plan monétaire a favorisé l'accroissement des dépôts à échéance fixe, développant ainsi nos possibilités d'intervention directe.

La clientèle a recouru modérément au crédit en cours d'année et davantage dans les deux derniers mois ; les concours les plus caractéristiques ont porté sur le financement d'exportations et sur des relais d'opérations financières en instance ou en cours, avec une progression relativement importante de nos interventions dans le domaine des ventes à tempérament.

L'augmentation des engagements par cautions et avals a pour principale origine les garanties fournies en faveur de sociétés industrielles de premier standing, bénéficiaires de prêts à long terme, et la délivrance de cautions auprès d'administrations fiscales.

La Succursale de Marseille a poursuivi son effort d'adaptation à l'évolution économique en cours dans la région méditerranéenne. Son activité s'est, dans l'ensemble, maintenue à un niveau satisfaisant.

La Succursale d'Alger continue à se développer, notamment en raison de la part qu'elle prend au financement de l'industrialisation de l'Algérie.

La Succursale d'Amsterdam et le Bureau de Rotterdam ont augmenté leurs opérations dans des proportions appréciables. Leurs résultats progressent favorablement.

La Succursale a assuré, conjointement avec d'autres Établissements, le placement de l'emprunt 4 ¾ % 1960, en obligations convertibles, de la *J. P. Wyers Industrie - en Handelsonderneming N. V.* et a participé à l'introduction en Hollande de l'action Péchiney. Par ailleurs, elle a prêté le concours de ses guichets aux divers emprunts de l'État. En septembre 1960, elle a créé la N. V. *Almafinex*, société spécialisée dans les opérations de crédit à moyen terme.

Les résultats d'ensemble de la Succursale de Bruxelles et de son Bureau d'Anvers marquent une nouvelle progression. L'activité du département bancaire a été stimulée à la fois par un accroissement de ses ressources et par la hausse du taux d'escompte de la Banque Nationale ; le département financier, en revanche, n'a pas été sans se ressentir de la tendance qui porte actuellement les industriels belges à rechercher de préférence, pour le financement de leurs investissements, des formules de crédit à moyen terme leur permettant de bénéficier des avantages des lois économiques de 1959.

La Succursale a toutefois participé à la plupart des opérations financières importantes traitées en Belgique. Elle est intervenue dans les différentes émissions de :

— *l'État belge,*

— *le Crédit Communal de Belgique,*

— *la Société Nationale des Chemins de Fer Belges,*

— *la Société Nationale de Crédit à l'Industrie,*

— *la Régie des Télégraphes et Téléphones.*

Elle a assuré, conjointement avec d'autres Etablissements, le placement des emprunts émis par :

— *la Société Intercommunale Belge d'Électricité,*

— *le Centre d'Étude de l'Énergie Nucléaire,*

et centralisé les souscriptions aux augmentations de capital de :

— *la Société Métallurgique « HAINAUT-SAMBRE »,*

— *les Laminoirs et Usines du Ruau.*

Enfin, elle a prêté le concours de ses guichets à diverses opérations de souscription, dont celles des sociétés suivantes :

— *la Société Métallurgique d'Espérance-Longdoz,*

— *la Société Intercommunale Belge d'Electricité,*

— *l'Union Financière d'Anvers « BUFA »,*

— *la Société pour la Distribution d'Electricité et de Gaz « DISTRELGAS »,*

— *les Forges, Fonderies, Laminoirs, Hauts-Fourneaux et Usines de la Providence,*

— *la S. A. Belge de Constructions Aéronautiques « S.A.B.C.A. »,*

— *la S. A. d'Applications de Chimie Industrielle « SADACI »,*

— *les Aciéries et Minières de la Sambre.*

L'Agence de Léopoldville a été remplacée au début de 1960 par une société de droit congolais dont les opérations se poursuivent en dépit des circonstances.

La Succursale de Casablanca, qui a bénéficié de l'aisance monétaire qui s'est manifestée sur la place, a maintenu un intéressant volume d'affaires.

La Succursale de Genève est parvenue, dans un marché international troublé par les mouvements monétaires observés au cours du deuxième semestre, à diversifier ses placements dans les meilleures conditions de rentabilité et de sécurité.

Elle a enregistré un nouveau développement de ses opérations en Bourse, domaine dans lequel le Fonds Commun d'Investissement qu'elle a créé en 1958 continue de rencontrer la faveur du public.

La Succursale a contribué au placement des emprunts émis par :

— *le Canton de Zurich,*

— *la Ville de Zurich,*

— *le Canton de Berne,*

— *la Ville de Berne,*

— *« EUROFIMA » Société Européenne pour le Financement de Matériel Ferroviaire,*

— *la Caisse Hypothécaire du Canton de Genève,*

— *la Swissair,*

— *les Forces Motrices du Val Mesocco S.A.,*

— *la S. A. Lizerne et Morge,*

— *la Banque des Lettres de Gage des Établissements Suisses de Crédit Hypothécaire,*

— *la S.A. Grande-Dixence,*

— *la Société Financière Viking.*

Elle a également apporté son concours au placement des principaux emprunts étrangers émis en Suisse par les collectivités suivantes :

— *le Royaume de Norvège,*

— *le Royaume de Danemark,*

— *le Gouvernement Australien,*

— *la Province de Saskatchewan,*

— *la Société Nationale des Chemins de Fer Belges,*

— *la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement,*

— *British Petroleum Company Ltd,*

— *International Standard Electric Corporation,*

— *Badenwerk A. G.,*

— *California Texas Oil Corporation,*

— *British Aluminium Company Ltd.*

***

Le bilan au 31 décembre 1960 présente un total de NF 2.758.723.914,84.

Les dépôts de la clientèle sont en augmentation sous leurs trois postes : « Comptes de chèques », « Comptes courants », « Bons et comptes à échéance fixe ». Cette augmentation trouve sa contrepartie dans les principaux postes de l'actif. Il convient de noter cependant que l'augmentation du « Portefeuille-Effets » résulte

pour une grande part de la comptabilisation sous cette rubrique, conformément aux directives de la Commission de Contrôle des Banques, des effets à l'encaissement qui figuraient précédemment dans les « Comptes d'ordre et divers ».

Le « Portefeuille-Titres » figure pour NF 185.371.892,92 contre NF 145.632.216,25 au bilan précédent.

Les comptes « Capital » et « Réserves » s'élèvent respectivement à NF 120.012.000 et NF 154.859.818,24 tenant compte de l'augmentation du capital et des réserves provenant de la fusion avec la Société Internationale de Financement et de Placements.

Le compte de Profits et Pertes laisse apparaître après amortissements et provisions un profit brut de NF 79.109.527,85 pour la France métropolitaine et l'Algérie. Les Frais Généraux s'élèvent à NF 64.950.901,16. Conformément aux dispositions de l'article 36 de la loi du 28 décembre 1959, nous précisons que dans cette somme figurent NF 49.318,09 de frais de chasse non déductibles pour le calcul de l'impôt sur les sociétés.

Le bénéfice des Succursales à l'étranger s'établit à NF 4.676.780,05 contre NF 3.898.297,46.

Le bénéfice de l'exercice ressort ainsi à NF 18.835.406,74 contre NF 15.334.431,62 en 1959 et nous permet de vous proposer un dividende net de NF 5,50 par action de NF 50 nominal ou NF 11 par action regroupée de NF 100 nominal et de reporter à nouveau un montant de NF 235.804,18.

La répartition serait la suivante :

- 5 % à la Réserve légale	NF	941.770,34
- Intérêt statutaire 5 %	NF	6.000.600,00
- Conseil d'Administration	NF	829.513,22
- Dividende complémentaire	NF	10.827.719,00

Le Personnel a fait preuve, au cours de cet exercice, de ses habituelles qualités de dévouement et a témoigné une fois de plus de sa valeur professionnelle. Ses efforts ont contribué largement au sensible accroissement des activités de votre Etablissement. Nous sommes heureux de lui adresser, en votre nom comme au nôtre, nos félicitations et nos sincères remerciements.

Nous avons poursuivi avec le Comité d'Entreprise une collaboration confiante dont nous tenons à souligner à nouveau la cordialité et l'efficacité.

La Direction de la Banque a été particulièrement éprouvée l'an dernier par le décès de Monsieur Raymond Fournier, Sous-Directeur et de Monsieur Georges Gény, Chef du Contentieux.

Monsieur Raymond Fournier, mort après une longue et cruelle maladie, était entré à la Banque en 1920 et apportait, depuis 25 années, au Secrétariat Général, le concours dévoué de son expérience et de sa grande compétence dans les difficiles problèmes soulevés par les diverses réglementations des changes.

Entré à la Banque en 1923, Monsieur Georges Gény avait été appelé, en 1949, aux fonctions de Chef du Contentieux. Remarquable juriste et habile négociateur, il avait su, par sa haute conscience, conserver au Contentieux de la Banque de Paris et des Pays-Bas le lustre exceptionnel que lui avaient donné ses prédécesseurs ; sa disparition prématurée a privé tous ceux qui avaient recours à lui d'un conseiller sûr et compétent.

Au cours de ce même exercice, Monsieur Charles Flory, Directeur du Personnel, nous a fait part de son désir de se

retirer. Nous avons dû nous incliner devant sa décision, mais nous tenons à le remercier en votre nom et au nom du Personnel, dont il possédait la confiance et l'estime, et à lui dire à nouveau nos regrets de voir cesser une collaboration de plus de quarante années pendant lesquelles il a rendu, dans les différents postes qui lui ont été confiés, les plus grands services. Nous avons toutefois prié Monsieur Flory, à qui a été conféré le titre de Directeur Honoraire, de nous continuer son concours en conservant les postes d'Administrateur et de Président qu'il occupe dans plusieurs sociétés de notre groupe où son expérience, sa compétence et l'agrément de ses rapports sont particulièrement appréciés.

Nous avons procédé, depuis notre dernière Assemblée Générale, à un certain nombre de nominations justifiées par le développement de nos divers Départements.

A la suite du décès de Monsieur Gény, les fonctions de Chef du Contentieux ont été confiées à Monsieur Jean Maisonobe qui était, depuis de nombreuses années, un de ses principaux collaborateurs.

Nous avons prié Monsieur Louis Hien d'assumer les fonctions de Chef du Service Fiscal, excellemment assurées jusqu'ici par Monsieur Paul Bonneau qui nous a fait part de son intention de prendre sa retraite.

Le remplacement de Monsieur Flory est assuré par Monsieur Robert Duffo que le fait d'avoir été, pendant plusieurs années, le second de Monsieur Flory a parfaitement préparé à ses nouvelles fonctions.

Nous avons appelé Monsieur René Durand, Ingénieur des Ponts et Chaussées, aux fonctions de Directeur-Adjoint du Département Immobilier.

Le même souci d'encadrement nous a fait nous assurer le concours d'un Sous-Directeur, Monsieur Daniel Salem, plus particulièrement chargé des opérations internationales de notre Département Financier et d'un Fondé de Pouvoirs, Monsieur Jean-Noël Mathieu, affecté au Département Industriel.

Le désir de reconnaître les services rendus nous a fait conférer à Monsieur Robert Aron le titre de Directeur des Études Économiques et Financières et à Monsieur Serge Varangot celui de Directeur de la Bourse.

En nommant Messieurs Bernard Bonnet, Yves Coudry, Jean-Pierre Fontaine, Dickran Indjoudjian, François Jardon, Jacques Jonnart, Gérard Polti et André Spinga, Sous-Directeurs et Messieurs Robert Albrand, François Denisot, François Homolle, Jacques de Maistre, Michel Mauchant, Pierre Schmidt et Jean-Pierre Simonnot, Fondés de Pouvoirs, nous avons tenu à marquer le prix que nous attachons à leur collaboration.

Des considérations semblables nous ont fait nommer Monsieur Théodore Van Went, précédemment Fondé de Pouvoirs, Sous-Directeur de la Succursale de Marseille et Monsieur Jean Cerighelli, Fondé de Pouvoirs de la même Succursale, Monsieur Charles Gall, précédemment Fondé de Pouvoirs, Sous-Directeur de la Succursale d'Alger et Monsieur Robert Vanès, précédemment Fondé de Pouvoirs, Sous-Directeur de la Succursale de Bruxelles.

A notre grand regret, nous avons dû, en novembre 1960, accepter la démission d'Administrateur de Monsieur Émile Minost qui, depuis treize années, collaborait à nos travaux. Nous le remercions à nouveau d'un concours auquel la valeur de ses interventions et sa parfaite courtoisie donnaient un prix et un agrément tout particuliers.

Monsieur François de Flers a bien voulu lui succéder, affirmant la continuité des excellents liens existant entre la Banque de l'Indochine et notre Établissement.

Nous soumettrons également à votre agrément la désignation que nous avons faite, comme Censeur, de Monsieur Edmond Spitzer, précédemment Vice-Président de la Société Internationale de Financement et de Placements.

Le mandat de Monsieur le Gouverneur Emmanuel Monick est arrivé à expiration. Nous vous proposons de le lui renouveler, Monsieur Monick étant rééligible.

Nous vous proposons de porter à NF 80.000 le montant de l'allocation annuelle au Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence et à NF 9.000 le montant des jetons de présence de chaque Censeur.

Après lecture des rapports de Messieurs les Commissaires aux Comptes, nous vous soumettrons les Résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans la salle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte, pour l'exercice clos le 31 décembre 1960, de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, conformément aux dispositions de la loi du 24 juillet 1867 et à celles des statuts de la Banque.

Une modification portant, non sur les chapitres du bilan, mais sur le groupement des comptes exprimés dans un chapitre a été introduite dans le bilan qui vous est soumis, conformément aux directives de la Commission de Contrôle des Banques : les effets à l'encaissement autrefois comptabilisés dans les *Comptes d'ordre et divers* sont maintenant compris dans le *Portefeuille-Effets*.

D'autre part, la Succursale de Léopoldville étant devenue une société autonome de droit congolais, son actif et son passif ont cessé d'être incorporés dans les comptes sociaux.

Enfin, il est rappelé qu'en cours d'exercice le capital social a été augmenté de NF 8.764.000 et porté à son chiffre actuel par suite de l'apport-fusion qui a été fait à votre Société par la Société Internationale de Financement et de Placements; celle-ci a reçu en rémunération 175.280 actions de la Banque qui ont été créées à titre d'augmentation de capital.

Le bilan au 31 décembre 1960, établi en nouveaux francs, se totalise à NF 2.758.723.914,84 contre NF 2.324.349.232.15 au 31 décembre 1959.

Son analyse appelle les commentaires suivants, étant indiqué que les chiffres de référence au bilan de l'exercice 1959 seront généralement arrondis.

ACTIF

La trésorerie, les disponibilités et le portefeuille-effets sont comptabilisés dans les quatre premiers chapitres du bilan, savoir :

Caisse, Trésor public, Banques d'Emission NF 19.570.157,73

Banques et Correspondants ..... NF 438.292.750,30

en augmentation de NF 197.000.000.

Portefeuille-Effets ..... NF 1.512.547.149,53

en augmentation de NF 178.600.000.

Les effets à l'encaissement, virés à ce chapitre comme dit ci-dessus, entrent dans ce montant pour NF 92.636.000 environ.

Coupons ..... NF 1.955.463,15

Les *Comptes courants* sont à ..... NF 214.749.145,24

contre NF 140.300.000.

Les *Avances garanties* s'élèvent à ..... NF 57.083.008,77

en diminution de NF 1.762.000.

Les *Avances et Débiteurs divers* de ..... NF 162.507.442,62

sont en augmentation de NF 21.211.000.

Les *Débiteurs par acceptations* sont à.... NF 154.001.935,09

également en augmentation de NF 20.557.000.

A reporter.... NF 2.560.707.052,43

Report.... NF 2.560.707.052,43

Les *Titres* composant le Portefeuille de la Banque sont comptabilisés pour ..... NF 185.371.892,92

Ce chapitre est en augmentation de NF 39.739.000.

Les *Comptes d'ordre et divers* ..... NF 11.430.667,44

en diminution de NF 93.760.000 par suite, essentiellement, du virement à *Portefeuille Effets* des effets à l'encaissement, antérieurement comptabilisés sous cette rubrique.

Immeubles et mobilier à ..... NF 1.214.302,05

en diminution de NF 19.450 par suite, principalement, du jeu normal de l'amortissement.

Soit un total d'actif de ..... NF 2.758.723.914,84

PASSIF

Les *Comptes de chèques* à ..... NF 196.280.406,02

Les *Comptes courants* à ..... NF 916.990.876,89

Les *Bons et Comptes à échéance fixe* à .. NF 405.476.608,18

sont, ensemble, en augmentation de NF 279.650.000 sur le bilan précédent.

Les *Banques et Correspondants* s'élèvent à NF 374.551.022,45

en augmentation de NF 59.917.000.

A reporter.... NF 1.893.298.913,54

Report....	NF	1.893.298.913,54
Les *Comptes exigibles après encaissement* à	NF	92.636.320,29

sont la contrepartie du compte effets à l'encaissement maintenant comptabilisé dans le *Portefeuille-Effets*.

Les *Créditeurs divers* sont à	NF	233.073.454,15

en augmentation de NF 4.603.000.

Les *Acceptations à payer* s'élèvent à	NF	154.001.935,09

en augmentation de NF 20.557.000.

Dividendes restant à payer	NF	588.431,89
Les *Comptes d'ordre et divers*	NF	90.564.738,15

sont en augmentation de NF 4.623.000.

Les *Réserves* sont à	NF	154.859.818,24

contre NF 100.646.000.

La Réserve légale s'est accrue de la dotation décidée par votre précédente Assemblée Générale Ordinaire.

La prime de fusion résultant de l'apport-fusion de la Société Internationale de Financement et de Placements s'est inscrite dans ce chapitre pour son montant net, après déduction des frais entraînés par la fusion.

Le *Capital* a été porté à	NF	120.012.000,—

comme il a été rappelé au début de ce rapport.

Le *Report à nouveau* est de	NF	852.896,75
L'exercice 1960 se clôt par un bénéfice disponible de	NF	18.835.406,74

en augmentation de NF 3.500.000 sur celui de l'exercice 1959.

Total du passif	NF	2.758.723.914,84

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Les *Recettes* et *Produits* de l'exercice se sont élevés à	NF	83.786.307,90

et s'établissent ainsi (en chiffres arrondis) :

Emissions, Placements et Portefeuille titres	NF	22.450.000
Escompte, Intérêts et Commissions	NF	56.659.000
Bénéfice net des Succursales à l'Etranger	NF	4.676.000
Les *Frais et Charges* de l'exercice ont été de	NF	64.950.901,16

Ces dépenses sont analysées au débit du compte de Profits et Pertes.

Dans ce montant entrent notamment :

— les impôts et taxes..	NF	19.932.000
— les traitements, salaires et accessoires ..	NF	32.502.000
Le bénéfice de l'exercice ressort à	NF	18.835.406,74

Le rapport de votre Conseil d'Administration a été mis à notre disposition. Nous vous confirmons les indications d'ordre comptable qu'il contient. La répartition des bénéfices qui vous est proposée n'appelle pas d'observation de notre part.

En conclusion, nous vous engageons à approuver le bilan et le compte de pertes et profits pour l'exercice 1960 tels qu'ils vous sont présentés.

Les Commissaires aux Comptes :

Signé : Carlos MULQUIN
Henri LÉON
Philippe SIMON

Commissaires agréés par la Cour d'Appel de Paris.

Paris, le 26 avril 1961.

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES

sur les opérations prévues
à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, suivant la procédure de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, votre Conseil d'Administration nous a informés qu'il avait autorisé la cession à la Banque de l'Indochine de la participation que détenait votre Banque dans le capital de la Banque Franco-Chinoise pour le Commerce et l'Industrie.

Paris, le 26 avril 1961.

Les Commissaires aux Comptes :

Signé : Carlos MULQUIN
Henri LÉON
Philippe SIMON

Commissaires agréés par la
Cour d'Appel de Paris.

COMPTES

de l'Exercice 1960

BILAN GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 1960

ACTIF

FRANCE MÉTROPOLITAINE ET ALGÉRIE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER		
4.004.341,84	15.565.815,89	Caisse, Trésor Public, Banques d'Emission N F	19.570.157,73
316.665.256,26	121.627.494,04	Banques et Correspondants »	438.292.750,30
1.020.538.033,56	492.009.115,97	Portefeuille-Effets »	1.512.547.149,53
1.541.029,46	414.433,69	Coupons »	1.955.463,15
130.136.061,98	84.613.083,26	Comptes courants »	214.749.145,24
2.277.811,50	54.805.197,27	Avances garanties »	57.083.008,77
126.244.326,89	36.263.115,73	Avances et Débiteurs divers »	162.507.442,62
71.304.746,85	82.697.188,24	Débiteurs par acceptations »	154.001.935,09
175.968.824,07	9.403.068,85	Titres »	185.371.892,92
6.711.243,82	4.719.423,62	Comptes d'ordre et divers »	11.430.667,44
355.480,74	858.821,31	Immeubles et mobiliers »	1.214.302,05
1.855.747.156,97	902.976.757,87	N F	2.758.723.914,84

PASSIF

		FRANCE METROPOLITAINE ET ALGÉRIE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER
Comptes de chèques N F	196.280.406,02	118.804.241,82	77.476.164,20
Comptes courants »	916.990.876,89	637.026.059,45	279.964.817,44
Banques et Correspondants »	374.551.022,45	279.767.534,36	94.783.488,09
Comptes exigibles après encaissement »	92.636 320,29	43.434.941,57	49.201.378,72
Créditeurs divers »	233.073.454,15	192.406.435,67	40.667.018,48
Acceptations à payer »	154.001.935,09	71.304.746,85	82.697.188,24
Dividendes restant à payer »	588.431,89	588.431,89	—
Bons et Comptes à échéance fixe »	405.476.608,18	230.433.827,68	175.042.780,50
Comptes d'ordre et divers »	90.564.738,15	60.004.445,51	30.560.292,64
Réserves »	154.859.818,24	152.139.937,69	2.719.880,55
Capital »	120.012.000,00	120.012.000,00	—
Report à nouveau »	852.896,75	852.896,75	—
Profits et Pertes, exercice 1960 »	18.835.406,74	14.158.626,69	4.676.780,05
N F	2.758.723.914,84	1.920.934.125,93	837.789.788,91

HORS BILAN

Engagements par cautions et avals N F	547.976.828,15	422.975.399,00	125.001.429,15
Effets escomptés circulant sous notre endos »	890.943.183,80	726.929.760,00	164.013.423,80
Ouvertures de crédits confirmés »	354.378.801,47	300.567.004,00	53.811.797,47

COMPTE DE PROFITS ET PERTES (EXERCICE 1960)

DÉBIT		CRÉDIT	
I		Émissions, Placements et Portefeuille-Titres ..... NF.	22.450.370,94
Impôts et contributions ..... NF.	19.932.927,53		
II		Escompte, Intérêts, Commissions et Divers	56.659.156,91
Dépenses de Personnel	32.502.356,62		
III		Bénéfice net des Succursales à l'Étranger	4.676.780,05
Retraites	3.208.686,57		
IV			
Frais de bureau, dépenses d'entretien, de mobilier et de matériel, amortissement des immeubles	6.435.870,14		
V			
Frais de voyage, déplacements, publicité, assurances, timbres et ports, télégrammes, etc	2.819.560,30		
VI			
Décisions de l'Assemblée Générale du 12 Mai 1955			
Allocation annuelle au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence.	36.000,00		
Indemnité allouée à MM. les Censeurs	9.500,00		
Décision de l'Assemblée Générale du 21 Mai 1959			
Indemnité allouée à MM. les Commissaires	6.000,00		
	64.950.901,16		
Solde formant le bénéfice net mentionné au bilan général	18.835.406,74		
NF.	83.786.307,90	NF.	83.786.307,90

RÉPARTITION conformément à l'article 41 des Statuts

Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général		NF 18.835.406,74
— 5 % à la Réserve légale.....	NF 941.770,34	
— Intérêt statutaire de 5 %, soit :		
NF 2,50 par action de NF 50 nominal ..... / NF 5,00 » » de NF 100 nominal	NF 6.000.600,00	NF 6.942.370,34
Reste		NF 11.893.036,40
à répartir comme suit :		
— aux Actionnaires :		
NF 4,5111 par action de NF 50 nominal ..... / NF 9,0222 » » de NF 100 nominal	NF 10.827.719,00	
Soit au total :		
NF 7,0111 par action de NF 50 nominal,		
NF 14,0222 » » de NF 100 nominal,		
— au Conseil d'Administration :		
— 10 % sur NF 8.295.132,22(1)	NF 829.513,22	NF 11.657.232,22
Solde à reporter.....		NF 235.804,18

(1) Disponible après affectation à la Réserve légale et versement de l'Intérêt statutaire..... NF 11.893.036,40

dont il y a lieu de déduire :

- 5% sur NF 67.242.000,00 de primes d'émission..... NF 3.362.100,00
- report de l'exercice ..... NF 235.804,18

NF 3.597.904,18

NF 8.295.132,22

RÉSOLUTIONS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 18 mai 1961

Première Résolution

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires, approuve les comptes de l'exercice 1960 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

Elle fixe pour cet exercice à :

— NF 7,0111 par action de NF 50 nominal et à

— NF 14,0222 par action de NF 100 nominal provenant du regroupement de deux actions de NF 50,

le montant brut du dividende, soit, après déduction de la retenue à la source sur le revenu des valeurs mobilières, NF 5,50 net pour les actions de NF 50 nominal et NF 11 net pour celles de NF 100 nominal.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 31 mai prochain.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale,

Réélit M. Emmanuel MONICK Administrateur.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale,

Confirme la nomination, faite à titre provisoire par le Conseil dans les conditions de l'article 17 des Statuts, de M. François de FLERS comme Administrateur.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale,

Confirme la nomination, faite à titre provisoire par le Conseil dans les conditions de l'article 28 des Statuts, de M. Edmond SPITZER comme Censeur.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale,

Fixe à NF 80.000 le montant alloué annuellement au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence.

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale,

Fixe à NF 9.000 le montant alloué annuellement à chacun des Censeurs à titre de jetons de présence.

Septième Résolution

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu le rapport spécial établi par les Commissaires conformément aux dispositions de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, approuve l'opération mentionnée dans ce rapport.

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES

détenues en Portefeuille le 31 Décembre 1960

5.570	actions	Crédit National.
13.919	-	Banque de Madagascar et des Comores.
6.180	-	Banque de l'Indochine.
25.662	-	Crédit Commercial de France.
1.414	-	Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie.
120.207	-	Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud.
10.729	-	Banque Franco-Polonaise.
42.010	-	Compagnie Bancaire.
18.412	-	Banque Cotonnière.
12.931	-	Banque des Produits Alimentaires.
9.933	-	Crédit Sucrier et Commercial.
13.416	-	Caisse de Crédit du Havre.
5.621	-	Caisse Générale de l'Industrie et du Bâtiment (nominal NF 25).
2.393	actions nouv.	Caisse Générale de l'Industrie et du Bâtiment (nominal NF 50).
3.852	actions	Crédit Maritime, Aérien et Fluvial.
199.951	-	Compagnie Centrale de Financement.
42.945	-	Caisse Centrale de Réescompte.
10.000	-	Société Privée de Réescompte.
76.112	-	Compagnie pour le Financement de l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture « COFICA ».
297.781	-	Société d'Investissement de Paris et des Pays-Bas.

104.050	actions	Société d'Investissement Chimie-Pétrole.
14.025	-	Compagnie Générale d'Investissement, « C.G.I. ».
4.798	-	Compagnie d'Investissement et de Placement « C.I.P. ».
4.850	-	Compagnie d'Investissements en France et à l'Etranger « C.I.F.E. ».
14.297	-	Société de Placements Sélectionnés en France et à l'Etranger « S.P.S. ».
24.562	-	L'Union Investissements.
18.342	-	Société Générale Commerciale et Financière.
2.668	-	Compagnie Financière pour l'Outre-Mer « COFIMER ».
3.379	-	Compagnie Générale du Maroc.
33.095	-	Compagnie Générale de Participations et d'Entreprises.
9.650	-	Compagnie Financière Française pour la République Argentine et l'Etranger « SANTA-FÉ ».
3.201	-	Société pour le Développement de la Télévision « SODETE ».
801	actions nouv.	Société pour le Développement de la Télévision « SODETE ».
3.500	actions	« PETROFIGAZ », Société Financière pour Favoriser la Diffusion et l'Utilisation Régionales des Gaz de Pétrole.
8.366	-	Compagnie d'Assurances Maritimes, Aériennes et Terrestres.
2.753	-	Société de Développement Régional du Nord et du Pas-de-Calais.
2.081	-	Société de Développement Régional de Normandie.

2.923	actions	Société Lorraine de Développement et d'Expansion « LORDEX ».
3.000	-	Société Alsacienne de Développement et d'Expansion « SADE ».
3.243	-	Société de Développement Régional du Centre-Est « CENTREST ».
2.255	-	Société de Développement Régional du Sud-Est.
266	actions nouv.	Société de Développement Régional du Sud-Est.
3.026	actions	Société pour le Développement de la Région Méditerranéenne.
2.126	-	Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône et du Languedoc.
2.669	-	Société de Développement Régional du Sud-Ouest « EXPANSO ».
781	-	Société Toulousaine Financière et Industrielle du Sud-Ouest « TOFINSO ».
4.000	-	Société Algérienne de Développement et d'Expansion « SOCALDEX ».
4.700	-	Société pour le Développement des Régions Sahariennes « S.D.R.S. ».
7.050	actions nouv.	Société pour le Développement des Régions Sahariennes « S.D.R.S. ».
1.778	actions	Compagnie Française du Sahara.
2.475	-	Société Européenne de Développement Industriel.
2.485	-	Société Franco-Italienne de Développement Industriel.
9.507	actions "A"	Energie Electrique du Maroc.
11.206	actions "B"	Chemins de Fer du Maroc.

4.099	actions	Société Internationale de Régie Co-Intéressée des Tabacs au Maroc.
27.576	-	Société Nouvelle de Constructions et de Travaux.
9.290	-	Régie Générale de Chemins de Fer et de Travaux Publics.
5.199	-	Société Anonyme de Matériel de Construction.
7.190	-	Société Roclaine.
11.003	-	Société Alsacienne du Bois Reconstitué « SABOREC ».
8.000	-	« AUXOM ».
100.000	actions nouv.	« AUXOM ».
37.997	actions	Société Auxiliaire du Manganèse de Franceville « SAMAF ».
4.113	-	Société des Mines de Cuivre de Mauritanie « MICUMA ».
4.286	-	Compagnie Sénégalaise des Phosphates de Taïba.
4.032	-	Compagnie Togolaise des Mines du Benin.
8.315	-	Etablissements « NEYRPIC ».
1.245	obligations	Etablissements « NEYRPIC » (convertibles en actions).
1.221	actions	Société « NEYRPIC-AFRIQUE ».
998	-	Société Grenobloise d'Etudes et d'Applications Hydrauliques « SOGREAH ».
5.916	-	Etablissements Delattre et Frouard Réunis.
35.767	-	Société Fives Lille-Cail.
2.654	-	Société Française des Constructions Babcock et Wilcox.
2.674	droits d'attrib.	Société Française des Constructions Babcock et Wilcox.

11.264	actions	Société Stein et Roubaix.
500	-	Société Anonyme Heurtey.
40.000	-	Ateliers et Chantiers de Bretagne.
46.683	-	Union Sidérurgique du Nord de la France « USINOR ».
6.023	-	Compagnie des Forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons.
1.529	obligations	Compagnie des Forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons (convertibles en actions).
16.833	actions	Société Anonyme André Citroën.
2.661	-	Compagnie de Signaux et d'Entreprises Electriques.
102.983	-	Compagnie Générale de Télégraphie Sans Fil.
22.641	actions nouv.	Compagnie Générale de Télégraphie Sans Fil.
42.972	promesses	Compagnie Générale de Télégraphie Sans Fil.
9.723	droits de souscr.	Compagnie Générale de Télégraphie Sans Fil.
2.647	actions	Compagnie des Machines Bull.
1.330	actions nouv.	Compagnie des Machines Bull.
1.994	act. nouv. grat.	Compagnie des Machines Bull.
8.224	actions	Compagnie Française des Câbles Télégraphiques.
16.800	-	« SAPHYMO ».
120	parts	« INDATOM ».
1.231	actions "A"	Société Financière des Pétroles « FINAREP ».
12.844	actions "B"	Société Financière des Pétroles « FINAREP ».
9.216	actions	Compagnie Générale de Recherches Pétrolières « GENAREP ».

3.007	actions	Société de Gestion des Participations de la Régie Autonome des Pétroles « SOGERAP ».
43.571	-	Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine.
37.319	-	Esso Standard, Société Anonyme Française.
562	actions "A"	Compagnie Française des Pétroles.
103.389	actions "B"	Compagnie Française des Pétroles.
15.110	actions	Compagnie Française de Raffinage.
19.867	obligations	Omnium Français de Pétroles (convertibles en actions).
390	actions "A"	Société Nationale de Recherche et d'Exploitation des Pétroles en Algérie « S.N. REPAL ».
390	actions "B"	Société Nationale de Recherche et d'Exploitation des Pétroles en Algérie « S.N. REPAL ».
3.086	actions	Société des Pétroles d'Afrique Equatoriale.
3.070	-	Compagnie d'Exploration Pétrolière.
79.395	-	Compagnie de Participations, de Recherches et d'Exploitations Pétrolières « COPAREX ».
150	-	Omnium de Recherches et d'Exploitations Pétrolières « OMNIREX ».
29.850	actions nouv.	Omnium de Recherches et d'Exploitations Pétrolières « OMNIREX ».
31.500	actions	Société Anonyme Française de Recherche et d'Exploitation de Pétrole « SAFREP ».
3.725	-	Compagnie Générale de Forages « COFOR ».
18.450	-	Compagnie Nouvelle de Forages Pétroliers « FORENCO ».
4.686	actions nouv.	Compagnie Nouvelle de Forages Pétroliers « FORENCO ».
6.331	actions	Société Languedocienne de Forages Pétroliers.
1.495	-	Société Nationale de Matériel pour la Recherche et l'Exploitation du Pétrole « S.N. MAREP ».

1.390	actions	Compagnie Générale des Gaz Liquéfiés, « COGECAL ».
1.464	-	Glaces de Boussois.
6.483	-	Compagnie de Saint-Gobain.
1.522	-	Huiles, Goudrons et Dérivés.
38.262	-	« PIERREFITTE », Société Générale d'Engrais et Produits Chimiques.
29.995	-	« AQUITAINECHIMIE », Société des Produits Chimiques d'Aquitaine.
6.000	actions nouv.	« AQUITAINECHIMIE », Société des Produits Chimiques d'Aquitaine.
1.500	actions	« ACETALACQ ».
20.000	-	« AZOLACQ », Société Chimique d'Engrais et de Produits de Synthèse du Sud-Ouest.
3.451	-	Librairie Hachette.
1.985	obligations	Librairie Hachette (convertibles en actions).
12.576	actions	Papeteries de la Chapelle.
3.640	-	Société des Cartonneries de la Rochette.
42.690	-	« CENPA » (Société Centrale des Usines à Papiers et Papeteries J.-B. Weibel Réunies).
15.908	-	« L'ALFA », Société Anonyme pour la Fabrication de Pâtes de Cellulose.
7.650	actions nouv.	« L'ALFA », Société Anonyme pour la Fabrication de Pâtes de Cellulose.
9.995	-	La Cellulose du Rhône.
13.981	-	Société Industrielle de la Cellulose d'Alizay « S.I.C.A. ».
7.490	actions	Compagnie Nord-Africaine de Cellulose « CELLUNAF ».
3.570	-	Industrie Cotonnière de l'Oubangui et du Tchad « ICOT ».

28.149	-	L'Union Navale.
3.441	-	Sucreries Brésiliennes.
23	-	Sucreries Brésiliennes (remboursées de NF 4).
1.490	-	Garage Parking Saint-Honoré.
2.000	-	Compagnie Saharienne d'Habitation et d'Hôtellerie.

Valeur d'Inventaire du Portefeuille-Titres

NF 185.371.892,92

Titres énumérés ci-dessus	NF	116.835.133,89
Titres de sociétés étrangères	NF	64.042.241,38
Titres dont la valeur d'inventaire est inférieure à NF 100.000 par catégorie	NF	2.143.660,11
Titres de sociétés immobilières	NF	2.350.857,54

IMPRIMERIE SPÉCIALE
DE BANQUE
181, RUE DU CHÂTEAU-DES-RENTIERS
PARIS